

**Compte de Résultat (Première Partie)**

DOCUSIGN FRANCE

Période du 01/02/22 au 31/01/23

Devise d'édition €

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/01/2023	Net (N-1) 31/01/2022
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	40 328 949	6 120 107	46 449 056	37 589 259
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>40 328 949</b>	<b>6 120 107</b>	<b>46 449 056</b>	<b>37 589 259</b>
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			4 667 605 741 12 198 213	16 000 754 500 (116 755)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>59 257 676</b>	<b>38 243 004</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			11 381 362	(6 091) 9 861 207
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>11 381 362</b>	<b>9 855 116</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			816 931	519 968
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements Charges sociales			17 721 546 9 425 711	13 890 612 10 386 729
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>27 147 257</b>	<b>24 277 341</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			1 217 094 185 805 338 451	1 533 390 202 687
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>1 741 351</b>	<b>1 736 077</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			16 229 553	107 034
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>57 316 453</b>	<b>36 495 536</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>1 941 223</b>	<b>1 747 469</b>

**Compte de Résultat (Seconde Partie)**

DOCUSIGN FRANCE

Période du 01/02/22 au 31/01/23

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/01/2023	Net (N-1) 31/01/2022
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 941 223</b>	<b>1 747 469</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	50 735	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 179	109 932
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>51 914</b>	<b>109 932</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	15 976	179
Intérêts et charges assimilées	4 489	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>20 465</b>	<b>179</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>31 449</b>	<b>109 753</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>1 972 672</b>	<b>1 857 222</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	85 669	4 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>85 669</b>	<b>4 000</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 502	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		108 421
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>5 502</b>	<b>108 421</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>80 168</b>	<b>(104 421)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	167 995	89 390
Impôts sur les bénéfices	507 651	451 509
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>59 395 259</b>	<b>38 356 937</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>58 018 065</b>	<b>37 145 035</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>1 377 194</b>	<b>1 211 901</b>

**Bilan Actif**

Période du 01/02/22 au 31/01/23

DOCUSIGN FRANCE

Devise d'édition €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/01/2023	Net (N-1) 31/01/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	390 539	387 642	2 897	12 614
Fonds commercial	2 140 000		2 140 000	2 140 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>2 530 539</b>	<b>387 642</b>	<b>2 142 897</b>	<b>2 152 614</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	6 836 540	5 106 682	1 729 858	2 103 531
Autres immobilisations corporelles	2 906 570	2 382 924	523 646	693 096
Immobilisations en cours	1 481 392		1 481 392	2 226
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>11 224 502</b>	<b>7 489 606</b>	<b>3 734 896</b>	<b>2 798 853</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	960 483		960 483	960 483
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>960 483</b>		<b>960 483</b>	<b>960 483</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>14 715 525</b>	<b>7 877 248</b>	<b>6 838 276</b>	<b>5 911 951</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	62 593		62 593	62 593
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>62 593</b>		<b>62 593</b>	<b>62 593</b>
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	14 808 662	161 204	14 647 459	9 271 336
Autres créances	343 163		343 163	270 632
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>15 151 825</b>	<b>161 204</b>	<b>14 990 621</b>	<b>9 541 968</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	28 484 397		28 484 397	27 781 657
Charges constatées d'avance	450 836		450 836	579 154
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>28 935 233</b>		<b>28 935 233</b>	<b>28 360 811</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>44 149 651</b>	<b>161 204</b>	<b>43 988 447</b>	<b>37 965 372</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	15 976		15 976	179
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>58 881 151</b>	<b>8 038 452</b>	<b>50 842 699</b>	<b>43 877 502</b>

**Bilan Passif**

Période du 01/02/22 au 31/01/23

DOCUSIGN FRANCE

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/01/2023	Net (N-1) 31/01/2022
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé	2 085 600	2 085 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	18 770 404	18 770 404
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(2 003 275)	(3 215 176)
<b>Résultat de l'exercice</b>	1 377 194	1 211 901
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>20 229 923</b>	<b>18 852 729</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>20 229 923</b>	<b>18 852 729</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	354 428	520 626
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>354 428</b>	<b>520 626</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	479	895
Emprunts et dettes financières divers	252 242	322 059
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>252 721</b>	<b>322 954</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 557 052	1 938 761
Dettes fiscales et sociales	6 802 901	5 547 028
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	428 646	61 260
Autres dettes	2 615 644	1 053 552
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>11 404 244</b>	<b>8 600 600</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	18 587 009	15 574 722
<b>DETTES</b>	<b>30 243 974</b>	<b>24 498 275</b>
Ecarts de conversion passif	14 375	5 871
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>50 842 699</b>	<b>43 877 502</b>

## Faits marquants, règles et méthodes comptables

DOCUSIGN FRANCE

Période du 01/02/22 au 31/01/23

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Elles sont exprimées en euros, sauf indication contraire.

L'exercice a couvert une période de 12 mois, du 01/02/22 au 31/01/23.  
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 50.842.699 euros.  
Le résultat net comptable est un bénéfice de 1.377.194 euros.

Les états financiers de la Société sont intégrés globalement dans les états financiers de la société DocuSign Inc., société de droit américain.

### I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Société a continué à opérer ses activités de Distribution, de R&D et de Production de services SaaS dans le cadre des Master Transfer Price Agreements signés avec DocuSign Inc et DocuSign International EMEA Limited.

La rémunération versée au cours de l'exercice de la part de DocuSign Inc couvrant l'activité Recherche & Développement s'est élevée à 12 134k€. La rémunération perçue au cours de l'exercice de la part de DocuSign International EMEA Limited couvrant l'activité de Production et Distribution s'est élevée à 18 329k€.

Au-delà, l'exercice a été marqué par les principaux faits suivants :

- La société a passé au cours de l'exercice le seuil des 45 M€ de chiffre d'affaires,
- Restructuration au niveau du groupe avec 2 vagues de licenciement. DocuSign France n'a pas été impacté.

### II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### 1. Référentiel comptable

Les comptes au 31 janvier 2022 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et du règlement ANC 2018-02 du 6 juillet 2018 (règlement modifiant le PCG applicable à compter du 01/01/19 et intégrant la comptabilisation du prélèvement à la source).

#### 2. Règles et méthodes de base

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation, sous-tendue par la lettre de support reçue du Groupe en date du 25 mars 2022,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles retenues en termes de reconnaissance du revenu sont les suivantes :

- Licences et matériels : à la livraison
- Maintenance / support et accès aux services SaaS : au prorata temporis
- Services SaaS post-payés : au réel des consommations
- Services SaaS pré-payés sous forme de packs de transactions : au maximum du prorata temporis et des consommations réelles
- Prestations : à l'avancement

##### 2.1 Fonds commercial

On rappelle que le fonds commercial à l'actif du bilan de la Société correspond, à l'issue du transfert de Propriété Intellectuelle du 22 mars 2017, à l'ajustement de la valeur de la main-d'œuvre actant le non-transfert des effectifs liés à l'IP

## Faits marquants, règles et méthodes comptables

**DOCUSIGN FRANCE**

Période du 01/02/22 au 31/01/23

A la clôture de l'exercice, le fonds commercial figure à l'actif du bilan de la Société pour une valeur nette comptable de 2.140 k€, qui a fait l'objet d'un test de dépréciation, conformément au règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015. La valeur d'origine du fonds commercial était de 2.200 K€, suite à la vente de l'actif CertID, 60 K€, correspondant à la valeur des effectifs affectés à cette activité, ont été cédés au cours de l'exercice FY21.

### 2.2 Autres immobilisations incorporelles et corporelles

#### 2.2.1 Valeurs brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : l'amortissement se mesure en fonction de la consommation des avantages économiques attendus de l'actif sur la durée d'utilisation de l'actif (PCG article 322-1). Il ne se calcule donc pas sur des durées généralement admises, sauf si ces durées correspondent à la durée d'utilisation de l'actif.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

#### 2.2.2 Amortissements

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée pour chaque catégorie d'immobilisation selon la méthode suivante :

	Durée	Méthode
Frais de constitution et d'augmentation de capital	5 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Marques	10 ans	Linéaire
Site internet e-commerce	5 ans	Linéaire
Matériel et outillage	5 ans	Linéaire
Agencements et aménagements installations	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	5 ans	Linéaire
Mobilier	5 ans	Linéaire

Le mode d'amortissement linéaire est retenu comme amortissement économique. Les possibilités fiscales d'amortissement complémentaire sont constatées en amortissements dérogatoires.

#### 2.2.3 Dépréciations

Les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès lors que la Société estime qu'il existe un indice de perte de valeur : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à la valeur d'utilité. Si la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

### 2.3 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### 2.4 Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO.

## Faits marquants, règles et méthodes comptables

DOCUSIGN FRANCE

Période du 01/02/22 au 31/01/23

Le coût d'acquisition des matières premières, approvisionnements et marchandises correspond au prix d'achat augmenté des frais accessoires d'achat.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêtés des comptes.

### **2.5 Créances**

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **2.6 Provisions pour risques et charges**

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement ANC 2014-03, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

### **2.7 Indemnité de départ à la retraite**

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

## Immobilisations

Période du 01/02/22 au 31/01/23

DOCUSIGN FRANCE

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 530 539		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>2 530 539</b>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	6 380 020		456 520
Installations générales, agencements et divers	960 576		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 738 259		207 734
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	2 226		1 481 392
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>9 081 082</b>		<b>2 145 646</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	1 000		1 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	960 483		
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>961 483</b>		<b>1 000</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>12 573 105</b>		<b>2 146 646</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			2 530 539	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>2 530 539</b>	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			6 836 540	
Inst. générales, agencements et divers			960 576	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			1 945 993	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			1 481 392	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			<b>11 224 502</b>	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		2 000		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			960 483	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>2 000</b>	<b>960 483</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>2 000</b>	<b>14 715 525</b>	

**Amortissements**

Période du 01/02/22 au 31/01/23

DOCUSIGN FRANCE

Devise d'édition €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	377 925	9 717		387 642
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>377 925</b>	<b>9 717</b>		<b>387 642</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	4 276 490	830 192		5 106 682
Inst. générales, agencements et divers	574 458	146 182		720 640
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 431 281	231 003		1 662 284
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>6 282 229</b>	<b>1 207 377</b>		<b>7 489 606</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6 660 154</b>	<b>1 217 094</b>		<b>7 877 248</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	9 717		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>9 717</b>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	830 192		
Installations générales, agencements et divers	146 182		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	231 003		
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>1 207 377</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 217 094</b>		

# Fonds Commercial

DOCUSIGN FRANCE

Période du 01/02/22 au 31/01/23

Devise d'édition €

NATURE	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Globaux	
			2 140 000	2 140 000	
<b>TOTAL</b>			<b>2 140 000</b>	<b>2 140 000</b>	
RAPPEL : Fonds commercial				2 140 000	

Le Fonds commercial correspond, à l'issue du transfert de Propriété Intellectuelle du 22 mars 2017, à l'ajustement de la valeur actant le non-transfert des effectifs liés à l'IP.

Suite à la vente de l'activité CertID, 60 K€, correspondant à la valeur des effectifs affectés à cette activité, ont été cédés au cours de l'exercice FY21

**Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours**

Période du 01/02/22 au 31/01/23

DOCUSIGN FRANCE

Devise d'édition €

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b> Stocks revendus en l'état Marchandises	62 593	62 593		
<b>Approvisionnement</b> Stocks approvisionnement Matières premières Autres approvisionnements				
<b>TOTAL I</b>	<b>62 593</b>	<b>62 593</b>		

# État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/02/22 au 31/01/23

DOCUSIGN FRANCE

Devise d'édition €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	960 483		960 483
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>960 483</b>		<b>960 483</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	189 100		189 100
Autres créances clients	14 619 562	14 619 562	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 880	53 880	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	228 273	228 273	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	61 010	61 010	
Débiteurs divers			
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>15 151 825</b>	<b>14 962 725</b>	<b>189 100</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	450 836	450 836	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>16 563 144</b>	<b>15 413 561</b>	<b>1 149 583</b>
----------------------	-------------------	-------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	479	479		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 557 052	1 557 052		
Personnel et comptes rattachés	2 815 069	2 815 069		
Sécurité sociale et autres organismes	2 359 177	2 359 177		
Impôts sur les bénéfices	56 142	56 142		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 245 366	1 245 366		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	328 385	328 385		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	428 646	428 646		
Groupe et associés	252 242	252 242		
Autres dettes	2 615 644	2 615 644		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	18 587 009	18 587 009		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>30 245 211</b>	<b>30 245 211</b>		
----------------------	-------------------	-------------------	--	--

## Charges à Payer

Période du 01/02/22 au 31/01/23

DOCUSIGN FRANCE

Devise d'édition €

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	906 788
Dettes fiscales et sociales	3 891 275
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	479
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>4 798 543</b>



# Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/02/22 au 31/01/23

DOCUSIGN FRANCE

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	450 836	18 587 009
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>450 836</b>	<b>18 587 009</b>

# Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/02/22 au 31/01/23

DOCUSIGN FRANCE

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	179	15 976	179	15 976
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>520 626</b>	<b>354 428</b>	<b>520 626</b>	<b>354 428</b>

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	1 000		1 000	
	60 692	185 805	85 294	161 204
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>61 692</b>	<b>185 805</b>	<b>86 294</b>	<b>161 204</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>582 318</b>	<b>540 233</b>	<b>606 920</b>	<b>515 631</b>
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

# Composition du Capital Social

DOCUSIGN FRANCE

Période du 01/02/22 au 31/01/23

Devise d'édition €

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	20856004	0,1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3		
4 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
5 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	20856004	0,1

## Détail des Autres Produits

Période du 01/02/22 au 31/01/23

DOCUSIGN FRANCE

Devise d'édition €

NATURE	Montant
Refacturation DS Inc. au titre du Master Distribution Agreement	(12 940 358)
Refacturation DS Inc au titre du Master Services Agreement	12 806 205
Autres (dont gains de change)	17 398
<b>TOTAL</b>	<b>(116 755)</b>

## Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

DOCUSIGN FRANCE

Période du 01/02/22 au 31/01/23

Devise d'édition €

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Radiation P.Colin	85 480	772000

**TOTAL 85 480**

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Radiation société Certplus	1 000	786600
Pénalités de retard paiement IS FY22	4 862	671000
Pénalités ATD	450	671000

**TOTAL 6 312**

# Engagements financiers et autres informations

DOCUSIGN FRANCE

Période du 01/02/22 au 31/01/23

## 1. Engagements en matière de retraite

Le montant des engagements en matière de retraite au 31 janvier 2023 est estimé à 1.064.053 €.

Ce montant a été calculé selon la méthode prospective actualisée. Les hypothèses prises sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite au taux plein : 62 ans,
- Probabilité de vie au terme : selon tables de mortalité de l'INED « TH TF 17-19 »
- Probabilité de présence dans la société au terme : table de rotation du personnel par ancienneté, turnover taux historiques de turn-over observés uniquement sur les démissions DocuSign,
- Taux de revalorisation salariale : 2,5%,
- Taux d'actualisation : 2%.

## 2. Contribution Employeur au titre des actions gratuites en cours d'acquisition

On rappelle ici le fonctionnement du Plan d'actions gratuites mis en place au profit de l'ensemble des salariés du Groupe :

- Les salariés bénéficient de promesses (ou attributions) d'actions gratuites lors de leur entrée dans le Groupe, puis lors de promotions et/ou dans le cadre des augmentations annuelles,
- Ces promesses se résolvent en droits acquis sous réserve de levée de double-condition suspensive :
  - d'évènement de liquidité,
  - de présence des salariés dans les effectifs, à raison de 25% au bout d'1 an, puis d'1/16<sup>ème</sup> par trimestre au cours des 3 années suivantes,
- Les droits acquis donnent lieu à livraison des titres à dates fixes, les 15 mars, 15 juin, 15 septembre et 15 décembre de chaque année.

Le 27 avril 2018, le Groupe DocuSign a été introduit au Nasdaq, levant ainsi la condition d'Evènement de liquidité du Plan d'actions gratuites. Les actions gratuites livrées au cours de l'exercice (respectivement les 15 mars, 15 juin, 15 septembre et 15 décembre) ont donné lieu au versement de la contribution patronale pour un montant total de 838 k€.

Par ailleurs, dès l'attribution des actions gratuites, l'employeur a l'obligation vis-à-vis des bénéficiaires du plan de livrer les titres si les conditions d'acquisition sont levées, et donc de payer la contribution patronale afférente lorsque les titres seront livrés. La Société a donc inscrit dans ses comptes clos au 31 janvier 2023 une provision de 338 k€, calculée sur la base :

- des droits acquis prorata temporis et non livrés au 31 janvier 2023,
- du cours des titres en USD et du cours de change EUR/USD au 31 janvier 2023,
- de la probabilité de réalisation de la condition d'acquisition (probabilité de présence à la prochaine date de levée de condition de présence).

## 3. Litiges

La Société est partie à un certain nombre de litiges dans le cours normal de ses activités. La Société considère qu'au 31 janvier 2023, aucun des litiges en cours liés à la conduite de ses activités, n'est susceptible d'avoir un effet défavorable sur son résultat d'exploitation, son activité ou sa situation financière (en dehors des risques effectivement provisionnés dans les comptes).

## 4. Dépenses de Recherche & Développement

Le montant des dépenses de Recherche et Développement refacturées à DocuSign Inc. dans le cadre du SOW 2 under Master Intercompany Services Agreement s'élève à 6.556 k€ (hors mark-up de 10%).

## 5. Crédit Impôt Recherche et crédit Impôt Innovation

Compte tenu du caractère peu significatif des dépenses éligibles, la Société a décidé de ne pas comptabiliser de crédit impôt recherche au titre des dépenses engagées au cours de l'exercice.

## 6. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

## Engagements financiers et autres informations

DOCUSIGN FRANCE

Période du 01/02/22 au 31/01/23

### 7. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes pris en charge au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2023 s'élèvent à 36.000 €, hors taxes et hors frais.

### 8. Effectif moyen

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Ingenieurs et Cadres	149	
Techniciens, Administratifs et Agents de maîtrise	-	
Ouvriers	-	
<b>Total</b>	<b>149</b>	

### 9. Evénements postérieurs à la clôture

A la date d'arrêté des comptes FY23, le président n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

### 10. Tableau des filiales et participations

La société CERPLUS a été clôturée lors de l'exercice 2022/2023. A ce jour, la société DocuSign France n'a plus de filiale.

### 11. Tableau de variation des capitaux propres

	En Euros	Exercice FY23
<b>A</b>		
1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations		17,640,827.39
2 Affectation du résultat à la situation nette par DAU du 29/07/2022		1,211,901.00
<b>3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N</b>		<b>18,852,728.39</b>
<b>B</b> Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N :		
1 Variation du capital		
2 Variation des autres postes		
<b>C Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N après effets rétroactifs (= A3 + B)</b>		<b>18,852,728.39</b>
<b>D</b> Variations en cours d'exercice :		
1 Variations du capital		
2 Variations des primes, réserves, report à nouveau		
3 Variations des "provisions" relevant des capitaux propres		
4 Contreparties de réévaluations		
5 Variations des provisions réglementées et subventions d'investissement		
6 Autres variations		
<b>E Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant DAU (= C + D)</b>		<b>18,852,728.39</b>
<b>F</b> VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)		
<b>G</b> dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice		
<b>H VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS MODIFICATIONS DE STRUCTURE (= F - G)</b>		

**DOCUSIGN FRANCE**

Société par actions simplifiée au capital de 2.085.600,40 euros

Siège social : 9-15, rue Maurice Mallet

92130 Issy-les-Moulineaux

812 611 150 RCS Nanterre

(la « Société » / the « Company »)

<b>EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 31 JUILLET 2023</b>	<b>EXCERPT OF THE MINUTES OF THE SOLE SHAREHOLDER'S DECISIONS DATED JULY 31, 2023</b>
<p>.../...</p> <p style="text-align: center;"><b><u>PREMIERE DÉCISION</u></b></p> <p>L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2023 et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice, tels qu'ils lui sont présentés, lesquels font apparaître un bénéfice d'un montant de 1.377.194 euros.</p>	<p>.../...</p> <p style="text-align: center;"><b><u>FIRST DECISION</u></b></p> <p>The Sole Shareholder, having reviewed the management report relating to the activity of the Company during the fiscal year ended January 31, 2023 and the statutory auditor's general report, approves the financial statements of this fiscal year as they were presented, said financial statements showing a net profit of EUR 1,377,194.</p>
<p>.../...</p> <p style="text-align: center;"><b><u>DEUXIEME DÉCISION</u></b></p> <p>L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter intégralement le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2023, s'élevant à 1.377.194 euros, au compte report à nouveau, qui sera ainsi ramené de (2.003.275) euros à (626.081) euros.</p>	<p>.../...</p> <p style="text-align: center;"><b><u>SECOND DECISION</u></b></p> <p>The Sole Shareholder, on the President's proposal, decides to allocate the net profit realized during the fiscal year ended January 31, 2023 and amounting to EUR 1,377,194, to the retained earnings account, the balance of which will thus be reduced from EUR (2,003,275) to EUR (626,081).</p>
<p>.../...</p> <p>Copie certifiée conforme</p>	<p>.../...</p> <p>For excerpt certified as true copy</p>

DocuSigned by:

*Frédéric Brousse*

EF55273DB03F4BA...

---

**Frédéric Brousse**  
Président/President

**DOCUSIGN FRANCE**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 janvier 2023)**



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 janvier 2023)**

A l'Associé unique  
**DOCUSIGN FRANCE**  
9-15, rue Maurice Mallet  
92130 Issy-les-Moulineaux

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DOCUSIGN FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> février 2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation du fonds commercial.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique, à l'exception du point ci-dessous :

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : sur la base de la documentation transmise, nous n'avons pas été en mesure de nous assurer de la sincérité et de la concordance des informations relatives aux délais de paiement des factures reçues.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 28 juillet 2023

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

Sicio SODATONOU